

€ ÉCONOMIE, COMMERCE ET APPUI AU SECTEUR PRIVÉ

Fiche numéro 08/02  
Décision » ENI/038-720



## Avec le programme d'appui à la relance, l'UE soutient la croissance et les réformes

Avec le 5<sup>ème</sup> programme d'appui à la relance (PAR5), l'Union européenne poursuit son soutien aux réformes de gouvernance économique de l'Etat

↓

RELANCE ÉCONOMIQUE
CROISSANCE
RÉFORMES
LOI ORGANIQUE DU BUDGET



RÉGIONS

» Toute la Tunisie



PÉRIODE D'EXÉCUTION

» 48 mois (2016-2020)



BUDGET

70 millions €

- » Instrument IEV
- » Programme Programme d'appui à la relance - phase 5
- » Modalités Appui budgétaire
- » Part UE 100 %



BÉNÉFICIAIRES

» Gouvernement tunisien

→ CONTEXTE

Les événements de 2011, puis la transition, ont représenté un choc important pour l'économie tunisienne. La détérioration de la conjoncture des partenaires commerciaux de la Tunisie (zone euro, Libye) l'a éloignée de sa croissance de long terme. Ceci a entraîné une hausse des déficits des comptes publics et de la balance des paiements, tandis que se faisaient jour des revendications citoyennes pour plus de transparence et d'équité dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques économiques.

Les programmes d'appui à la relance lancés par le gouvernement tunisien en 2011 et appuyés par l'UE avec les grands bailleurs de fonds visent à accompagner le rétablissement des équilibres macroéconomiques tout en appuyant les réformes de gouvernance économique. Celles-ci suivent trois grands axes : croissance économique et emploi, développement régional et inclusion sociale, gouvernance publique. Outre leur impact sur l'économie (plus de 2,5 milliards d'euros engagés de 2011 à 2016, dont 448 millions euros de dons de l'UE), ces mesures ont permis de répondre à des situations d'urgences tout en amorçant des réformes.

En parallèle, suite à la signature d'un accord de confirmation entre la Tunisie et le FMI en 2014, l'UE a complété son appui par un prêt d'assistance macro-financière de 300 millions d'euros. Un deuxième prêt similaire de 500 millions d'euros a été signé. Il s'agit de mobiliser des ressources pour rétablir les équilibres macroéconomiques en lien avec les programmes du FMI et de la Banque mondiale.

→ OBJECTIFS

Le 5<sup>ème</sup> Programme d'Appui à la Relance appuie la réforme des finances publiques via la mise en oeuvre de la futur loi organique du budget. Une fois promulguée, cette

« constitution financière », qui jette les bases d'un management par la performance et fait passer l'administration d'une logique de moyens à une logique de résultat, sera la pierre angulaire de la réforme de l'Etat. Elle permettra une plus grande cohérence en consacrant les principes de performance, de transparence, de reddition des comptes, de démocratie budgétaire et de redevabilité.

→ MISE EN ŒUVRE

Le programme contribue à la réforme par des appuis budgétaires - 15 millions d'euros ont été décaissés - et une assistance technique. Des progrès ont été constatés : renforcement de la procédure budgétaire par la préparation d'un cadre des dépenses à moyen terme qui place la gestion budgétaire dans une approche pluriannuelle, mise en place progressive d'une gestion budgétaire par programmes et d'un suivi de la performance qui rend plus les politiques publiques plus lisibles. Celles-ci sont désormais présentées par grands programmes d'action, dotés d'objectifs clairs et d'indicateurs quantitatifs de résultats ; une modernisation du contrôle financier par l'introduction d'un contrôle hiérarchisé de la dépense qui introduit plus de flexibilité dans l'engagement et le paiement des dépenses tout en accordant une plus grande responsabilité aux décideurs publics ; une modernisation de la comptabilité publique par l'expérimentation de la gestion en partie double et le rapprochement avec les standards internationaux.

A terme, le développement d'une véritable comptabilité apportera une vision plus précise des opérations financières de l'Etat. Après l'adoption de la loi organique du budget, la deuxième tranche du programme (20 millions d'euros) généralisera ces nouvelles pratiques de gestion à toute la sphère publique grâce à la formation des cadres de l'administration au nouveau management public.



contact  
wim.ullens@eeas.europa.eu